Feu la liberté de la presse

Entre toutes les libertés qu'il est de bon ton d'aller défendre périodiquement en flirtant avec des espoirs de distinctions posthumes autant qu'honorifiques (!), il en est une primordiale, entre toutes sacrée, qui commande toutes les autres, c'est la liberté d'expression, la liberté de la presse.

C'est tellement vrai que les États-Unis, qui sont à la veille d'un rapprochement avec l'Espagne de Franco en vue de la faire participer à leurs côtés à la prochaine petite explication mondiale, et qui doivent tout de même apporter à leur opinion publique quelques apaisements eu égard au régime qui sévit de l'autre côté des Pyrénées, ont été contraints de poser, comme questions préliminaires aux pourparlers, les conditions suivantes: amnistie politique et rétablissement de la liberté de la presse.

L'amnistie, en cette libre revue, nous aurons l'occasion de la réclamer avec tout ce qui nous reste d'énergie et en ce qui concerne l'Espagne et en ce qui nous concerne, nous, Français.

Car nous sommes quelques-uns à penser que si les méthodes du führer de l'Espagne sont abominables, elles ne sont pas plus acceptables quand elles sont appliquées chez nous et, qui plus est, par un régime qui se réclame de la démocratie, de la République et se flatte du titre de champion des immortels principes.

Un assassinat commis par un dictateur ou par une poignée de partisans au nom de la libération de la patrie, de la civilisation et de toute la sacrée lyre des déclamations à l'usage de gogo électeur, cet atome non encore désintégré de peuple souverain, est toujours un assassinat.

Quand on a ôté la rhétorique, les mots ronflants, les phrases putains, les déclarations démagogiques, il ne reste qu'une

seule chose, une horrible chose, le cadavre du supplicié.

Et Dieu sait si nous en avons, nous aussi, des cadavres sur la conscience…

Mais mon propos n'est pas aujourd'hui de me pencher sur ce problème de l'épuration qui nous laisse à tous, hommes libres, comme un goût amer de responsabilité et presque de complicité dans la bouche, puisque nous n'avons pas pu ou pas su éviter les horreurs sanglantes et les crimes d'une poignée de déments assoiffés de vengeance.

Pauvres de nous!

Je voudrais essayer de voir où nous en sommes en ce qui concerne la liberté de la presse.

Au moment de la «Libération», les ouvriers des imprimeries ont chassé l'occupant avec l'idée bien arrêtée de s'emparer des machines, de confectionner eux-mêmes les journaux, d'imprimer leurs volontés, leurs espoirs…

Un beau rêve, somme toute…

Mais les malins, ceux qui ne se «mouillent» qu'après le coup dur, quand le travail est fait, étaient là, à l'affût.

Quand les derniers coups de feu furent tirés, on les vit surgir des embrasures et manifester très haut leur turbulente présence.

C'est alors qu'on assista à la mue… La «socialisation» rêvée devenait «nationalisation»...

Et on s'aperçut vite qu'entre les deux mots il y a une légère nuance…

Les journaux sortirent, mais avec ce petit détail qu'aucun de ceux qui avaient participé au nettoyage ne voyait son nom figurer dans les conseils d'administration. D'autres les

avaient supplantés qui entendaient bien gérer la presse en fonction de leurs intérêts et de ceux de leur parti politique.

Les évolutions, c'est comme les guerres, c'est des pauvres bougres qui crèvent et des malins qui prennent les «planques»; c'est bien connu, pourtant...

Et toute cette bande de requins nous fabriqua la presse que vous savez, la presse dite de la Libération…

La presse à sens unique…

Il est équitable de dire qu'on avait pris les précautions qu'il faut. Tous ceux qui auraient pu ruer dans les brancards avaient été préalablement mis à l'abri; les procès de «collaboration» en avaient écarté quelques-uns, les procès de tendance firent le reste.

Pour que la place fût absolument nette, on décida que ne pourraient paraître que les organes dévoués aux nouveaux maîtres…

Ce fut la belle époque de «l'autorisation préalable».

Toute feuille devait, avant de sortir, obtenir l'agrément du gouvernement.

C'était, en fait, la presse muselée…

Oh! Rien de commun avec la presse d'avant guerre, puisque celle-là était la presse «aux ordres», la presse «sic», la «presse pourrie»...

Tout de même, en régime dit de liberté, ça faisait un peu voyant, cette «autorisation préalable»... Il y eut quelques remous…

Nos maîtres, contraints de faire marche arrière, trouvèrent autre chose.

Licence fut donc donnée à tous les journaux n'ayant pas paru

pendant l'occupation de reprendre leur activité, *mais après attribution par le gouvernement du papier nécessaire à la parution*.

Ce qui rétablissait très exactement «l'autorisation préalable»...

On conviendra que comme hypocrisie nos excellences n'ont rien à envier aux disciples de Loyola.

Le résultat? Toutes les attributions de papier furent refusées, à quelques rares exceptions près. On a même assisté à la saisie d'un journal qui n'avait pas cru devoir s'incliner devant la décision gouvernementale!

Et la presse des trois «tabous» continua de fleurir…

Alors qu'avant la guerre le parti communiste avait quatre grands quotidiens, il en a aujourd'hui cinquante-deux. Les socialistes en possédaient quatre, ils en ont à présent trente-quatre. Le M.R.P. ne travaillait du goupillon qu'avec deux quotidiens, aujourd'hui il étend sa bénédiction aux lecteurs de vingt-sept grands quotidiens[[Ces chiffres sont donnés par le général d'Astier de la Vigerie, Compagnon de la Libération, Président de «Défense des libertés françaises», dans les cahiers de *France libérée*, 65, Champs-Elysées, Paris.]].

Est-ce assez clair?

Mais si les «titres» étaient ainsi assurés de ne connaître aucune concurrence, ils avaient aussi d'autres avantages.

Les imprimeries «nationalisées» furent placées sous le contrôle du gouvernement par le truchement de la S.N.E.P. (Société nationale des entreprises de presse), qui constitue le plus formidable trust qu'on n'aurait jamais osé imaginer. À la tête de ce trust, on a placé M. Pierre Bloch, dont on peut dire que rien de ce qui touche à la chose imprimée ne se fait

sans son approbation et qu'il est en fait le dictateur de la presse.

Nous n'entreprendrons pas ici d'étudier la gestion quelque peu... fantaisiste de la S.N.E.P., cela nous conduirait trop loin. Contentons-nous de dire que la presse des «trois grands» y jouit d'une certaine (oh – oui, absolument certaine) indulgence, notamment en ce qui concerne les règlements, alors que si un des rares journaux non inféodés qui restent manifeste quelque velléité d'indépendance il se voit impitoyablement décapité dès qu'il a quelques difficultés de fin de mois.

La Liberté, qu'on vous dit! Et la justice pour tous!

Quoi qu'il en soit, la S.N.E.P. nous coûte, bon an mal an, quelques dizaines de millions, car, en définitive, c'est toujours le contribuable qui paye.

Réjouissons-nous donc à la pensée que c'est grâce à nos beaux deniers que la presse politique peut encore paraître…

Quant à la presse indépendante, elle peut toujours attendre.

Il y a des centaines et des centaines de demandes d'attribution de papier en instance depuis deux ans et plus!... Mais, pour ceux-là, rien ne presse…

– 0 –

Pourtant, malgré les avantages certains dont elle jouit, la presse politique n'arrive pas à boucler son budget.

Nombreux sont les «canards» qui sombrent…

Nombreux aussi ceux qui se font renflouer par les infâmes capitalistes…

Certes, on pourrait faire remarquer que là où avant la guerre un journal se contentait d'un directeur, il en faut

aujourd'hui trois ou quatre…

Et que ces «tout neufs» sont assez gourmands en ce qui concerne les émoluments…

On pourrait peut-être constater aussi, sans vouloir diffamer personne, que les nouveaux journalistes, ceux qui ont senti la vocation d'informateurs monter en eux au lendemain de la guerre, n'ont peut-être pas toujours su intéresser le lecteur, car le journalisme est un métier et non une improvisation du hasard ou des circonstances…

Et puis, à quoi bon remâcher toutes les raisons qui font que la presse nouvelle n'est pas viable? Chacun sait à quoi s'en tenir à ce sujet.

Ce qu'on sait peut-être moins, c'est le nombre assez impressionnant de feuilles qui ont paru depuis 1944 et qui ont disparu sans laisser de trace, et sans même régler à leurs collaborateurs et à leur personnel les appointements et indemnités qu'ils leur devaient.

On serait assez curieux de connaître à ce sujet les statistiques avec les sommes dues, que pourrait fournir le Syndicat de la presse, passage Violet.

Ce serait assez éloquent, mais on n'ose espérer recevoir satisfaction sur ce point.

Notons, en passant, une de ces anomalies qui entrent dans le cadre des combinaisons malpropres qui consistent à défendre envers et contre tous la presse actuelle, même contre le plus sacré des droits, celui du travailleur à percevoir son salaire.

La presse étant régie par des usages spéciaux, les prud'hommes se déclarent incompétents pour régler les litiges de ce département. C'est une commission paritaire qui se réunit périodiquement au passage Violet qui a à connaître des

différends entre patrons et employés de la presse. Or, les jugements rendus par cette commission. ne sont pas exécutoires.

Je mets au défi qui que ce soit de m'apporter la preuve qu'il n'y a pas quelques centaines d'affaires en litige de ce fait et que les journaux peuvent toujours disparaître sans régler leur personnel sans qu'aucun recours contre eux soit possible.

Puisqu'on vous dit que tout se passe dans la presse comme si une bande d'aigrefins exploitait un filon avec la bénédiction du gouvernement!

Un exemple entre tant d'autres? Tel conseiller municipal actuel, qui est d'ailleurs chargé de veiller sur le budget de la Ville de Paris, n'a-t-il pas eu quelques déboires avec un journal qu'il faisait paraître? Et n'est-il pas toujours débiteur, depuis deux ans et demi, d'une grande partie des salaires et indemnités dus à son personnel? Et pourtant, on vous prie de le croire, dans sa circonscription il se présente connue un acharné défenseur du prolétariat!

Fumiste, va!

– 0 –

Mais je m'égare… J'avais dessein de vous montrer où en est la liberté de la presse…

J'ai barbouillé beaucoup de papier et je m'aperçois qu'en réalité la question est bien simple,

La liberté de la presse?

Quelle liberté de la presse?

La liberté de la presse est morte; tuée à la dernière guerre par les défenseurs de la «liberté».

La liberté de la presse, c'est un cadavre.

Un cadavre avec tant d'autres.

Si on vous en parle encore de la liberté de la presse, on vous ment.

Il n'y a plus de liberté de la presse.

Il n'y a plus que quelques goinfres qui s'acharnent sur un cadavre…

Roger Monclin